

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

3 octobre 2024

Constructys et l'ANLCI renforcent leur collaboration afin de lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme des salariés du secteur de la Construction

L'Opérateur de compétences de la Construction, Constructys, et l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, l'ANLCI, ont signé une convention de partenariat pour une durée de 3 ans. À travers cet accord, les deux organismes renforcent leur collaboration pour identifier les situations d'illettrisme et d'illectronisme et faciliter la mise en place de solutions auprès des salariés concernés. L'objectif est de s'assurer que chacun, quel que soit son métier et son lieu de travail, sur les chantiers comme en entreprise, maîtrise les compétences de base indispensables à la sécurité et à la qualité de vie au travail.

En 2024 en France, 4 % de la population adulte âgée de 18 à 64 ans ayant débuté sa scolarité en France est en situation d'illettrisme, soit 1 400 000 personnes en métropole et outre-mer¹. Ce chiffre s'élève à 15 % de la population adulte âgée de 15 ans ou plus concernant l'illectronisme.² Le dossier de l'Observatoire de l'illettrisme et de l'illectronisme de l'ANLCI « illettrisme et innumérisme 1 adulte sur 10 en forte difficulté » précise quant à lui que plus d'une personne sur deux en forte difficulté est en emploi.

Face à ce constat, Constructys et l'ANLCI s'engagent activement depuis 4 ans afin de faciliter l'accès des salariés du secteur de la construction aux compétences de base, qu'il s'agisse de lecture, de l'écriture, de calcul, mais également de compétences numériques. Ces derniers doivent en effet s'adapter aux développements des outils digitaux de plus en plus présents dans leur environnement de travail, tels que les logiciels de gestion, de plan 3D, de suivi de chantier, de pose de congés ou de consultation des fiches de paie.

Des situations d'illettrisme et d'illectronisme peuvent entraver la capacité des personnes à respecter les consignes de sécurité sur les chantiers ou à comprendre des plans et des instructions techniques, par exemple. Par ailleurs, mal évaluées et/ou non résolues, elles représentent un risque économique et social important pour les

¹ INSEE, enquête sur la [Formation tout au long de la vie, module « compétences de base » ANLCI 2022-2023](#)

² INSEE, [enquête annuelle auprès des ménages sur les technologies de l'information et de la communication - 2021](#). Parue en 2023.

entreprises de la construction : baisse de la qualité des ouvrages réalisés, utilisation non optimale des ressources humaines et matérielles, augmentation potentielle des accidents de travail, difficulté à s'adapter aux nouvelles technologies et aux méthodes innovantes, *etc.*

L'engagement conjoint signé ce jour va permettre d'aller plus loin dans les actions d'ores et déjà initiées par les deux entités pour assurer l'intégration professionnelle et sociale des salariés, mais aussi la performance et la sécurité des équipes sur le terrain.

La convention de partenariat comprend plusieurs engagements réciproques, rassemblés autour de 2 axes :

1. Informer et sensibiliser les entreprises de la construction sur les enjeux et la prise en charge des situations d'illettrisme et d'illectronisme

Pour accélérer la prise de conscience et l'action face à l'illettrisme et l'illectronisme, Constructys et l'ANLCI ont prévu de déployer plusieurs initiatives dont l'organisation de webinaires nationaux, la publication d'une plaquette intitulée « Développer les compétences de base des salariés : des solutions existent » et la participation conjointe aux Journées nationales d'action contre l'illettrisme.

2. Accompagner les entreprises à repérer concrètement les situations d'illettrisme et d'illectronisme et élaborer des plans d'action adaptés

Constructys soutiendra les entreprises adhérentes à l'OPCO dans l'identification des situations d'illettrisme et d'illectronisme en s'appuyant sur des outils diagnostic développés par l'ANLCI. Parmi ceux-ci, eva, permet d'évaluer de manière ludique les compétences de base des salariés grâce à des jeux interactifs.

Sensibiliser les dirigeants quant à l'importance d'intégrer ces enjeux dans leur stratégie est par ailleurs essentiel pour éviter des impacts négatifs sur la performance de leur entreprise. L'outil EV@GILL, développé par l'ANLCI, sera mis à leur disposition. Il leur permettra de mesurer le taux de risque d'être confrontés à des situations d'illettrisme et à évaluer les effets potentiels sur leur performance économique et sociale.

La détection de ces situations d'illettrisme et d'illectronisme n'est qu'une première étape : une fois identifiées, elles doivent être suivies de la mise en place de solutions. À cet effet, Constructys mettra à disposition de ses conseillers une boîte à outils proposée par l'ANLCI. Elle leur permettra d'accompagner les dirigeants et les salariés dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action adaptés. Elle comprend des ressources variées tels que le module « Illettrisme, tous concernés ! » pour sensibiliser les équipes au sujet, ou encore la boîte à outils « Les Incontournables » pour faciliter la mise en place de plans d'action. Des méthodologies de formation comme DUPLEX, qui combine l'acquisition des compétences numériques de base avec d'autres compétences comme la lecture et l'écriture, seront par ailleurs proposés.

Une mobilisation territoriale concertée, au service des entreprises adhérentes à Constructys

Pour Constructys, l'engagement porte sur la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de professionnalisation auprès des conseillers formation dans les territoires. Constructys facilitera ainsi l'intégration de pratiques de repérage et de gestion de

l'illettrisme et de l'illectronisme dans les entreprises adhérentes, en fournissant des outils et des formations adaptés aux besoins spécifiques de chaque région.

L'ANLCI mobilise pour sa part ses chargés de mission régionaux et les centres ressources illettrisme. Ces acteurs sont au cœur de l'animation territoriale, en fournissant un soutien direct aux entreprises et en assurant la coordination locale des initiatives de sensibilisation et de formation. La participation de chaque centre ressource illettrisme à ces actions fera l'objet d'une convention spécifique. L'ANLCI pourra intervenir lors d'événements régionaux organisés par Constructys pour sensibiliser les acteurs locaux aux enjeux de l'illettrisme et de l'illectronisme.

« Cette convention représente une avancée déterminante dans notre lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, des défis majeurs dans le secteur de la Construction, où les compétences de base sont indispensables pour garantir la sécurité et l'efficacité sur les chantiers. Dans un environnement de travail de plus en plus digitalisé, il est crucial que chaque salarié puisse comprendre les consignes de sécurité et les plans techniques. Avec l'ANLCI, nous nous engageons à fournir des formations adaptées et des ressources concrètes pour que personne ne soit laissé pour compte, assurant ainsi l'intégration professionnelle et sociale de tous », indique **Joël Ellen, Président de Constructys**.

« Ce secteur emploie un grand nombre de salariés de profils variés, dont beaucoup peuvent rencontrer des difficultés en matière de lecture, d'écriture, de calcul et d'usage des outils numériques. À l'heure où les entreprises du BTP font face à de profondes transformations, notamment à travers la digitalisation croissante des processus (plans de chantier, commandes en ligne, gestion administrative, etc.), ces difficultés représentent un frein pour la montée en compétences, le maintien dans l'emploi et la performance globale des entreprises.

Cette convention entre Constructys et l'ANLCI représente un engagement fort pour une inclusion durable et la sécurisation des parcours des salariés en situation d'illettrisme et d'illectronisme et pour une transition numérique réussie dans un secteur en évolution », ajoute **Christian Janin, Président de l'ANLCI**.

À propos de Constructys

Constructys est l'Opérateur de compétences de la Construction et contribue au développement de la formation professionnelle des salariés des branches du Bâtiment, du Négoce des matériaux de construction et des Travaux Publics. Constructys est au service de ses 249 500 entreprises adhérentes et 1 571 400 salariés.

Acteur de référence dans le champ de l'emploi et de la formation, Constructys propose des solutions concrètes et adaptées aux entreprises pour favoriser le développement des compétences.

Constructys mène ce travail essentiel auprès de ses entreprises adhérentes pour faciliter l'accès à la qualification et à la certification, sécuriser les parcours professionnels, anticiper les évolutions du secteur, notamment en matière de transitions numérique et environnementale, et accompagner les métiers de demain.

Parmi ses autres missions, Constructys développe l'alternance et appuie les branches professionnelles dans l'ingénierie de certification et la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) sectorielles.

En 2023, Constructys a financé le parcours de plus de 444 500 stagiaires. **En savoir plus.**

À propos de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme (ANLCI)

L'Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme (ANLCI) a été créée en octobre 2000, sous la forme d'un groupement d'intérêt public, dans le but de fédérer et d'optimiser les moyens de l'Etat, des collectivités territoriales, des entreprises et de la société civile en matière de lutte contre l'illettrisme.

Son rôle est de définir des priorités d'action et d'accélérer leur mise en œuvre : mesure de l'illettrisme via son observatoire, élaboration et diffusion d'un cadre commun de référence, impulsion et coordination de projets. Cet effort de clarification et d'organisation s'accompagne d'une démarche de valorisation et de diffusion des bonnes pratiques afin d'accélérer les transferts d'expérience et de faciliter la montée en compétences des acteurs. Afin de promouvoir son action au niveau local, l'ANLCI s'appuie sur des chargés de mission coordonnateurs régionaux.

L'ANLCI coordonne chaque année les Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme pendant la semaine du 8 septembre. [En savoir plus.](#)

CONTACTS PRESSE

Camille Diaz

c.diaz@unicorp.fr

Tél. 01 83 75 65 15

Virginie Lamontagne

Virginie.lamontagne@anlci.gouv.fr

Tél. 06 07 77 65 48



ANLCI 

Agence nationale
de lutte contre l'illettrisme